

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 124 • décembre 2018

SÉCURITÉ AU SAHEL, PAIX AU MALI : L'ONU PRÔNE UNE APPROCHE SYNERGIQUE



LA MINUSMA RÉHABILITE ET ÉQUIPE LES LOCAUX DE L'AUTORITÉ
INTÉRIMAIRE A GAO

UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DE HAUT NIVEAU REND VISITE A SES
CASQUES BLEUS DE LA MINUSMA A GAO

LA MINUSMA ÉVALUE DEUX IMPORTANTS PROJETS
D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LA RÉGION DE KIDAL

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR
DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

124

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3 COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : LE CHEF DE LA MINUSMA A OUAGADOUGOU RASSURE LE SOUTIEN DE L'ONU
- 5 LA MINUSMA RÉHABILITE ET ÉQUIPE LES LOCAUX DE L'AUTORITÉ INTÉrimAIRE A GAO
- 6 SOUS UN CASQUE BLEU AU MALI : LES VOIX DES GUINÉENNES DU MAINTIEN DE LA PAIX.
- 8 MÉNAKA : BILAN DE DEUX ANS APRÈS L'INAUGURATION DU COMMISSARIAT FINANCE PAR LA MINUSMA
- 9 RÉGION DE TOMBOUCTOU : LA MINUSMA INAUGURE DEUX PROJETS COMMUNAUTAIRES À DIRE ET HANGABERA-TELE.
- 10 UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DE HAUT NIVEAU REND VISITE A SES CASQUES BLEUS DE LA MINUSMA A GAO
- 12 TOMBOUCTOU : LA PROTECTION DE CIVILS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE LA MINUSMA
- 13 LE QUOTIDIEN DES CASQUES BLEUS DU CONTINGENT NIGÉRIEN DE LA MINUSMA A MÉNAKA
- 15 LA MINUSMA ÉVALUE DEUX IMPORTANTS PROJETS D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LA RÉGION DE KIDAL
- 17 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : LE CHEF DE LA MINUSMA À OUAGADOUGOU RASSURE SUR LE SOUTIEN DE L'ONU



Invité par l'Union Africaine, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, à la tête d'une délégation de la Mission onusienne au Mali, s'est rendu à Ouagadougou dans la journée du 27 novembre, afin de prendre part à la Réunion Ministérielle de relance du processus de Nouakchott.

Sous la présidence du Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, la réunion a vu la participation de la Ministre des Affaires Etrangères du Mali, du Commissaire à la paix et à la sécurité et de Mme la Commissaire des Affaires politiques de l'Union Africaine, du représentant du Président de la Commission de la CEDEAO, du représentant du Secrétaire permanent du G5 Sahel ainsi que des représentants des autres pays membres.

Le processus de Nouakchott est un processus qui a pour objectif d'articuler l'action africaine dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la décentralisation et du développement de 11 pays parmi lesquels ceux du Sahel : l'Algérie, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. C'est un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre ces pays et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) dans la région. Il couvre trois volets : politique ; sécuritaire ; et développement. Initié en mars 2013 par l'Union Africaine (UA), et a récemment connu quelques difficultés dans sa mise en œuvre. Cette Réunion Ministérielle des pays membres avait donc pour objectif de lui donner un nouvel élan.



Qualifiant la MINUSMA de « partenaire extrêmement important du G5 Sahel, » Mahamat Saleh Annadif a rappelé que la Mission onusienne était aussi aux côtés des pays de la sous-région sahélo-saharienne, participant au processus de Nouakchott et ce, à travers notamment la mise en œuvre de la stratégie pour le Sahel initiée par le Secrétaire général de l'ONU. Pour M. Annadif, « Le terrorisme est un phénomène qui concerne tout le monde, sinon toute la région et les Nations Unies

sont solidaires et estiment que sans une réponse globale on ne peut vaincre ce phénomène, » et le Chef de la MINUSMA de poursuivre et de conclure : « nous encourageons surtout ce processus en ce sens qu'il se fonde sur l'échange de renseignements, et le renseignement est un élément fondamental pour vaincre ce phénomène qui n'a pas de visage et qui ne connaît pas de frontière ».

LA MINUSMA RÉHABILITE ET ÉQUIPE LES LOCAUX DE L'AUTORITÉ INTÉRIMAIRE À GAO



Le conseil régional de Gao, siège de l'Autorité Intérimaire de la région, s'est vu entièrement réhabilité et équipé grâce au fonds de la MINUSMA. L'inauguration s'est déroulée le jeudi 22 novembre 2018, en présence du Président de l'Autorité Intérimaire, du Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao, des responsables de la société civile et d'autres acteurs de la cité des Askia.

Environ 25 millions de francs CFA ont été mobilisés par la MINUSMA pour la réfection des locaux de l'Autorité Intérimaire de Gao, afin de donner un meilleur cadre de travail à cette instance de gouvernance prévue par l'Accord pour la paix et la réconciliation. « La MINUSMA entend contribuer à l'amélioration des conditions de travail des cadres de l'institution et rendre plus viable cet espace d'échange pour faciliter le dialogue et la gouvernance participative incluant autorités, société civile et population de la région. En ce sens, l'Autorité Intérimaire, émanation de l'Accord pour la paix et la réconciliation, doit continuer à promouvoir le dialogue intercommunautaire et l'interaction entre les autorités et la société civile de manière à créer les conditions nécessaires au

développement socioéconomique de la région et au renforcement de la cohésion sociale », a rappelé Oumar BA, Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao.

Ce financement a permis de réhabiliter et d'équiper la salle de conférence et la salle VIP, mais également, de faire des retouches à tout le bâtiment. « C'est la première fois que les locaux de l'Autorité Intérimaire ont été réhabilités par notre meilleur partenaire qu'est la MINUSMA. Nous sommes très honorés par ce geste qui va améliorer notre condition de travail. Ceux qui ont l'habitude de visiter cette salle sentent déjà le changement opéré. Nous exprimons toute notre gratitude à la MINUSMA pour ce geste exaltant », s'est réjoui Djibril Samaké, Président de l'Autorité Intérimaire de la région de Gao.

Parrainé par la Section des Affaires civiles de la MINUSMA, ce projet compte aussi contribuer au dialogue, notamment à travers cette grande salle de conférence qui a souvent accueilli les plus grandes rencontres de la commune urbaine de Gao.

SOUS UN CASQUE BLEU AU MALI : LES VOIX DES GUINÉENNES DU MAINTIEN DE LA PAIX



Depuis qu'elle a rejoint les Forces guinéennes il y a 10 ans, Kadiatou Bah, 33 ans, a gravi les échelons pour devenir la seule femme à faire partie de la flotte de véhicules mobiles de la Mission de maintien de la paix des Nations Unies à Kidal, au Nord du Mali. « Pour moi, peu importe que je sois la seule femme du groupe des 50 hommes », explique-t-elle.

En octobre 2000, les Nations Unies ont adopté la résolution historique 1325, qui vise, entre autres, à accroître la participation et l'influence des femmes dans les processus de paix dans le monde. Bien que des progrès aient été lents à venir, il y a des signes de changement.

Dans un effort accru en faveur de l'égalité des sexes, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) s'est efforcée, au cours des dernières années écoulées, d'intégrer les perspectives sexospécifiques lorsqu'elle s'acquitte des tâches qui lui ont été confiées.

En août 2018, Kadiatou a quitté la Guinée Conakry pour rejoindre la MINUSMA à Kidal. Elle est l'une des 16 femmes d'un bataillon guinéen de 850 hommes. Se séparer momentanément de son mari et de ses deux enfants n'est pas un obstacle insurmontable. Elle reste enthousiaste et disciplinée au sujet de son travail « autant que les hommes », dit-elle, avant d'ajouter : « Je veux montrer aux autres femmes qu'il n'y a pas d'obstacles lorsque vous recherchez un développement personnel et que vous pouvez vous démarquer dans ce travail militaire ».

L'accroissement de la participation des femmes au maintien de la paix est reconnu comme un facteur déterminant du succès général de ces missions. « Les femmes apportent une perspective différente aux opérations de maintien de la paix », a déclaré le Général Dennis Gyllensporre, Commandant de la Force de la MINUSMA. Selon-lui, « elles et elles seules peuvent accéder aux réseaux de femmes dans les communautés, améliorant ainsi



la compréhension globale de la situation. »

PROMOTION DU RÔLE DES FEMMES CASQUES BLEUS AU SEIN DE LA MINUSMA

Au 25 septembre 2018, la MINUSMA comptait 363 femmes Casques bleus, soit environ 3% des 12 000 hommes. A titre de comparaison, les femmes représentaient 1,8% des Casques bleus de la Mission l'an dernier et 1,5% trois ans plus tôt. Parmi les 56 pays qui fournissent des contingents à la MINUSMA, le Burkina Faso compte le plus grand nombre de femmes en uniforme (68), suivi du Togo (38), du Tchad (37), de la Suède et du Cambodge (25 chacun).

« La MINUSMA continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour réaffirmer le rôle

souhaite que les femmes dans le maintien de la paix marquent leur passage de leur empreinte afin d'encourager le déploiement de davantage de femmes dans des missions de maintien de la paix partout dans le monde. « Je pense que le moment est venu, et je pense que c'est important que d'autres femmes se rendent compte qu'il est possible, y compris dans le système des Nations Unies, d'entrer dans la hiérarchie militaire et de servir dans des environnements difficiles ».

L'augmentation du nombre de Casques bleus de maintien de la paix est l'une des recommandations clés de la « Stratégie à l'échelle du système sur la parité hommes-femmes », lancée par le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, en 2017, et qui vise à atteindre la parité hommes-femmes d'ici 2028.

important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, dans la consolidation et le maintien de la paix », a ajouté le Général Gyllensporre.

Pélagie Diawara, 26 ans, officier des services de renseignements du contingent guinéen, a eu son plus grand moment de joie lorsqu'elle a été affectée à la Mission. « Mon moment le plus heureux en tant que soldat, c'est quand j'ai été sélectionnée, en tant que femme, pour participer à ce poste de maintien de la paix. J'ai alors reçu le soutien total de ma famille, pour cette mission en particulier, et pour ma carrière militaire en général ».

MESSAGE AUX FEMMES : LE POUVOIR D'AUTONOMISATION

Kadiatou Bah se dit fière de jouer un rôle important. Elle

La présence de Pélagie en tant que femme militaire participe à casser les codes : « L'expérience de la Mission a renforcé ma confiance pour travailler dans des environnements difficiles avec une supervision limitée. J'aime avoir la responsabilité de gérer une dimension très critique et sensible des opérations », confie-t-elle.

Alors que la journée de Pélagie et Kadiatou touche à sa fin, elles commencent à se préparer pour le lendemain dans le vaste désert du nord-ouest de l'Afrique, sans être pour autant perturbées par ce rude environnement : « Nous sommes ici pour aider le peuple malien. C'est ce que nous faisons ».

MÉNAKA : BILAN DEUX ANS APRÈS L'INAUGURATION DU COMMISSARIAT FINANCÉ PAR LA MINUSMA



Le commissariat de police de Ménéka, inauguré le 31 octobre 2016 par le Chef de la MINUSMA, M. Annadif, est toujours très apprécié. Financé par la Mission onusienne à hauteur de plus de 26 millions de francs CFA, ce service de sécurité étatique qui manquait tant dans la région perdure auprès de la population.

Malgré leurs effectifs réduits, les agents de la police nationale déploient des efforts remarquables pour répondre aux différents besoins des habitants de la cité. Les jeunes et les femmes du cercle de Ménéka apprécient les efforts de la police locale. « La présence de la police nationale aujourd'hui à Ménéka est d'une importance capitale. Déjà, nous avons accès aux pièces d'état civil. Chose qui nous manquait énormément. Nous ne pouvons que les encourager », témoigne Zeidy Moussa Touré, un jeune de Ménéka.

Le commissariat de police de Ménéka a plusieurs défis à relever au quotidien. Il assure la confection des pièces administratives, le maintien de l'ordre, les patrouilles, avec l'appui de la MINUSMA, entre autres tâches. La police de Ménéka a également pris l'initiative d'aller à la rencontre des populations dans les villages éloignés, notamment pour les aider à renouveler leur pièce d'identité sans frais supplémentaires. « C'est une avancée que le commissariat de police soit fonctionnel. Le problème qui se pose aujourd'hui est le fait que l'effectif sur place ne peut pas faire le travail escompté. Nous savons que ceux qui sont là ont la volonté de bien faire, et ils font ce qu'ils peuvent faire. Les patrouilles se font régulièrement et avec en tête notre police. Ça, c'est une bonne

chose. Parce qu'il faut qu'on sache que ce n'est pas seulement la MINUSMA qui veille sur notre sécurité. S'il était possible de mieux équiper cette police pour qu'elle fasse mieux, ça serait meilleur pour nous », a indiqué M. Hamma Diallo, Président du conseil de cercle de Ménéka.

Ce commissariat de police situé à l'entrée de la ville de Ménéka sera bientôt flanqué de lampadaires, eux aussi financés par la MINUSMA, traçant un lumineux chemin jusqu'à la ville. Un nouvel apport apprécié par ses agents qui soulignent, par ailleurs, le manque d'électricité et d'eau dans les locaux. Chose qui ne décourage pas le sergent-chef Ibrahim Ag Wanalher et ses collègues, déterminés à donner une meilleure image de la police de Ménéka malgré les nombreux défis au quotidien. « Nous sommes en contact permanent avec les populations et tout se passe bien. Nous faisons de notre mieux pour servir ceux pour qui nous sommes là. Nous remercions la MINUSMA pour son soutien sans faille », a-t-il conclu.

A Ménéka, en plus du commissariat, la MINUSMA a entièrement financé la construction et l'équipement de la résidence du commissaire à hauteur de 19 millions de francs CFA. Bientôt, un forage à base d'énergie solaire sera construit et l'électricité sera établie dans le commissariat. Les responsables de la Police des Nations Unies (UNPOL) comptent financer le renforcement de la sécurité des locaux du commissariat, ainsi que la résidence du commissaire.

RÉGION DE TOMBOUCTOU : LA MINUSMA INAUGURE DEUX PROJETS COMMUNAUTAIRES À DIRÉ ET HANGABERA-TÉLÉ



Les 17 et 18 novembre 2018, la MINUSMA a officiellement inauguré deux projets à impact rapide (QIPs) au profit des jeunes soudeurs et électriciens du cercle de Diré, et des populations de Hangabera-Télé, dans le cercle de Goundam. Le premier projet concerne la formation et l'équipement de 103 jeunes de la Coordination des Associations des Soudeurs et Electriciens. Le second est une réhabilitation d'adduction d'eau potable, destiné à 5 161 bénéficiaires directs. La Mission onusienne a financé ces projets à hauteur de 30 millions de francs CFA, à travers la Section des Affaires Civiles. L'objectif était de créer les conditions nécessaires à la reprise des activités génératrices de revenus des populations et favoriser ainsi la relance de l'économie locale.

A Diré, le projet ambitionne de combler les insuffisances de cette zone en matière d'installations électriques dans les bâtiments publics, de réparation de climatiseurs, de réfrigérateurs et de constructions métalliques. Les 103 jeunes étaient réunis au Centre de Formation de leur association pour suivre des sessions élargies en technique de soudure, réparation du froid, installation de bâtiment, fabrication de fours solaires, entre autres. « J'étais tenté d'aller en exil à la recherche d'emploi pour subvenir à mes besoins. Grâce à cette initiative salutaire de

la MINUSMA, j'ai un métier stable avec un bon revenu. Aujourd'hui, cela m'a permis de renoncer à l'aventure », a affirmé un jeune apprenti.

En plus des matériels et équipements achetés dans le cadre de ce projet, une machine permettant la fabrication de pièces de rechanges, telles que des pièces cylindriques, coniques et hélicoïdales, a été installée dans l'enceinte du Centre. « L'ensemble des paysans, transporteurs, et d'autres particuliers de la région de Tombouctou, bénéficieront des avantages de cette machine unique dans notre zone. Ils n'auront plus le souci de se déplacer à Mopti, Sikasso ou Bamako pour des besoins de ces pièces et cela contribuera à la relance de l'économie locale du cercle de Diré », a souligné Mahamane Mahalmadane, formateur.

Les deux cérémonies d'inauguration des projets se sont déroulées en présence des autorités locales, politiques et administratives, ainsi que des représentants des leaders des femmes et des jeunes de ces différentes localités. La MINUSMA était représentée par ses Sections : Affaires Civiles, Stabilisation et Relèvement, Bureau de l'Information Publique (PIO), ainsi que des éléments de la Police des Nations Unies (UNPOL).

UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE DE HAUT NIVEAU REND VISITE À SES CASQUES BLEUS DE LA MINUSMA À GAO



Mardi 13 novembre, la Ministre allemande de la Défense, Mme Ursula Von Der Leyen accompagnée d'une délégation composée de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, SEM Martin Becker, de l'Honorable député Matern Von Marschall et de plusieurs membres du ministère, a rendu visite au contingent allemand de la MINUSMA basé à Gao. L'objectif de la visite était de s'imprégner de la situation du Mali et d'échanger avec le contingent allemand de la MINUSMA déployé dans la région dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du processus de paix.

Cette visite s'inscrit dans la tournée africaine de la Ministre allemande de Défense dont la

première partie s'est déroulée au Niger où l'Allemagne dispose d'une base de transport aérien.

Pour commencer, devant le mémorial des morts du Camp Castor, la délégation allemande a rendu un hommage émouvant en souvenir des soldats néerlandais et allemands ayant perdu leur vie durant leur fonction au Mali. « Ils étaient tous nos camarades et méritent qu'on se souvienne d'eux », a déclaré La ministre Mme Ursula Von Der Leyen devant les délégations des contingents néerlandais et allemand.

Sur le plan sécuritaire pour la sous-région et l'Europe, Mme Von Der Leyen reconnaît l'importance

du Mali de par sa position stratégique : « Il n'y a qu'un pays entre le Mali et la France. Il n'y a donc que deux pays entre le Mali et l'Allemagne. Cet exemple illustratif de collaboration souligne l'importance de cette région pour notre sécurité. La stabilité en Afrique, et en particulier dans la région du Sahel, est donc une priorité absolue pour le gouvernement allemand. »

A noter que l'Allemagne appuie la MINUSMA avec d'important moyens dans les domaines de la surveillance et du soutien en matière de détachements d'hélicoptères, du ravitaillement des aéronefs, et des véhicules



aériens sans pilote (drones) depuis le début de ses opérations de maintien de la paix au Mali et un détachement militaire d'environ 1000 hommes. « Vous rendez un service épuisant en aidant à donner une perspective aux gens de ce continent. Certains d'entre vous sont au combat pour la première fois et les attaques récurrentes montrent à quel point la situation sécuritaire est précaire. Nous ne devons jamais l'oublier », a-t-elle expliqué en signe de reconnaissance aux efforts fournis par les soldats qui œuvrent pour la stabilisation du Mali.

La visite de la Ministre allemande de la défense s'est poursuivie par une rencontre avec son homologue français, Florence Parly. Une présentation a été faite aux deux ministres afin de s'immerger plus profondément de la situation sécuritaire et du potentiel de développement du Mali. Les deux personnalités ont discuté de différents sujets comme les progrès accomplis et les problèmes liés dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, la situation sécuritaire dans la région et la force militaire conjointe des pays du G5 Sahel. « L'approche

en réseau se manifeste par le fait que les membres des différents ministères (français et Allemands) se consultent régulièrement de manière exhaustive et intensive sur la situation actuelle et discutent des mesures à prendre » a expliqué le Ministre français aux médias présents.

En plus de son soutien aux opérations de maintien de la paix au Mali, l'Allemagne a une présence de 350 soldats basés à Bamako, dans le cadre de la mission de formation de l'Union Européenne (EUTM) au profit de l'armée malienne.

TOMBOUCTOU : LA PROTECTION DES CIVILS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE LA MINUSMA



Le bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, à travers sa composante Police (UNPOL), a organisé, du 12 au 16 octobre, une formation sur la protection des civils au profit de 20 éléments des Forces de sécurité maliennes (FSM). L'activité s'est déroulée à la mairie de Tombouctou. L'objectif était de sensibiliser les services de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et de la Garde Nationale de la région de Tombouctou sur les règles de protection des civils en période de conflit.

La formation s'inscrit dans le cadre de la mise en application du plan annuel de formation de l'équipe régionale de la MINUSMA à Tombouctou. L'initiative fait partie intégrante de l'exécution du Mandat de la MINUSMA sur le soutien aux Forces de sécurité maliennes et sur la protection des civils. Cette formation a été mise en œuvre par UNPOL après expression des besoins en matière de renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la part des Forces de sécurité maliennes. Durant cinq jours, les participants se sont familiarisés avec cette notion de protection des civils en période de conflit armé. Ils ont aussi appris davantage sur les sanctions pouvant découler du non-respect des règles de cette protection.

Dans son discours de clôture de la formation, le sous-préfet de la commune de Salam, Aliou

Coulibaly, représentant le Préfet de Tombouctou, a remercié la MINUSMA pour ses nombreux efforts en faveur des Maliens, notamment les Forces de sécurité. « C'est le lieu pour moi d'exprimer la profonde gratitude des Forces de sécurité maliennes à la MINUSMA pour cette formation qui est d'une importance capitale pour les agents des FSM, étant donné qu'en période de conflit armé, les civils sont les plus grandes victimes des exactions des parties impliquées dans le conflit », a-t-il dit.

Le sergent Famori Dembélé, porte-parole des participants, a confirmé la grande utilité de la formation. « Ces cinq jours de formation vont nous permettre d'adopter d'autres comportements vis-à-vis des civils qui, dans la plupart des cas, sont victimes des conflits. La formation nous permettra aussi d'échapper à certaines sanctions liées au non-respect des règles de la protection des personnes et de leurs biens. Pour cela, nous remercions la MINUSMA pour son appui constant. Cela dit, nous exhortons nos autorités et celles de la MINUSMA à multiplier ce genre de formation, car l'attente est grande », a-t-il ajouté. Cette formation témoigne de l'engagement de la Mission onusienne à poursuivre le partage d'expériences avec le personnel des Forces de Sécurité Malienne, notamment à travers ce type de programmes spécifiques.

LE QUOTIDIEN DES CASQUES BLEUS DU CONTINGENT NIGÉRIEN DE LA MINUSMA À MÉNAKA



Depuis son déploiement il y a trois mois dans la région de Ménaka, le 6e bataillon du contingent nigérien de la MINUSMA continue à marquer de ses empreintes les recoins de la région. Ce mercredi 14 novembre, dès 6 heures du matin, les soldats de la paix nigériens se rassemblent autour du mât pour la révision des troupes.

La mission du jour consiste à effectuer une patrouille dans la ville de Ménaka et ses environs, puis à participer à un don de médicaments au centre de santé de référence de la commune. Dans cette localité du Mali, l'alerte de sécurité est toujours à un niveau très élevé. Chaque Casque bleu est conscient qu'il est une cible potentielle mais reste imperturbable dans sa mission de protection des civils.

Après quelques minutes de route, la patrouille arrive au point de contrôle des Forces Armées Maliennes (FAMA). Elle s'y déploie en position de défense avant de laisser le lieutenant Mahamane Hadi descendre de son blindé pour se diriger vers ses frères d'armes maliens. Le convoi s'arrête ensuite à un second point de contrôle, tenu cette fois par les éléments de la Plateforme. Ces derniers apprécient les actions de la MINUSMA dans la région : « Nous sommes satisfaits de la collaboration avec la MINUSMA car elle fait beaucoup de choses pour nos communautés. Si certains quartiers ont de l'eau aujourd'hui dans la ville de Ménaka et environs, c'est grâce à la MINUSMA », a confié le chef du poste GATIA/MSA.

« Nous collaborons régulièrement avec les Forces Armées Maliennes et les groupes signataires. Nous



savons que la sécurisation des populations nous incombe à tous et la qualité des informations nous rassure dans cette collaboration », nous confie quant à lui le lieutenant Mahamane Hadi, chef des opérations du contingent nigérien.

En arrivant au centre de santé de référence de la commune (CSREF) de Ménaka, le médecin lieutenant Marcellin Abdelkader et le lieutenant Mahamane Hadi sont reçus par le docteur Nouhoum Coulibaly, médecin-chef du centre.

La patrouille est arrivée au CSREF de Ménaka avec plusieurs produits pharmaceutiques à distribuer, dont des anti-hypertenseurs, anti-diabétiques, consommables chirurgicaux, antibiotiques. Le lieutenant Marcellin avait pris le soin de concerter le médecin-chef du centre pour évaluer ses besoins. « Ce geste du contingent nigérien de la MINUSMA nous est parvenu très rapidement pour donner suite à une évaluation. Il nous va

droit au cœur car il va nous enlever une grosse épine du pied en venant soulager la souffrance des populations. Ce sont des médicaments très sollicités qui vont être d'un apport capital pour la prise en charge des patients, surtout les cas d'urgence que nous allons recevoir ici. Nous promettons d'en faire bon usage et nous remercions le 6e contingent Nigérien de la MINUSMA pour ce grand geste », a dit le Dr Nouhoum Coulibaly, médecin-chef du centre de santé.

Le 6e contingent Nigérien de la MINUSMA comprend 850 hommes, répartis entre Ansongo et Ménaka. Il a pour mission la sécurisation des populations, la sécurisation des camps militaires, l'escorte du personnel et des biens des Nations Unies, entre autres. Le contingent effectue également plusieurs patrouilles de courtes et longues portées dans les régions de Gao et Ménaka, dont des patrouilles avec les FAMA.

LA MINUSMA ÉVALUE DEUX IMPORTANTS PROJETS D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LA RÉGION DE KIDAL



Une délégation de la MINUSMA à Kidal, dirigée par Mme Loubna Benhayoune, Cheffe de la Section Stabilisation et Relèvement et appuyée par le Secteur Nord de la Force, s'est rendue, les 21 et 22 novembre à Koniba et à Takalout, localités situées respectivement à 25 et 40 km au sud de la ville de Kidal, pour faire le suivi et l'évaluation de deux projets financés par la Mission onusienne.

Le 21 novembre dernier, il n'aura fallu que quelques minutes à la mission hélicoptérée du contingent Canadien de la MINUSMA pour se poser dans une nuée de poussière, sur la localité de Koniba. Au sol, les unités du Secteur Nord de la Mission sécurisent les lieux. Le personnel civil de la MINUSMA à Kidal, avec à sa tête, M. Djibril Ndime, Chef de la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA à Kidal, est venu faire

le suivi et l'évaluation de deux projets réalisés par la Mission. Le premier des deux projets est le radier (infrastructure en béton qui permet aux véhicules de traverser les oueds) de Koniba. Un ouvrage long de 350 mètres et large de 4 mètres, réalisé en novembre 2017 pour un coût total de 132 millions de francs CFA, à travers le Fond fiduciaire, sur financement canadien. Le second est le Projet à Impact Rapide dénommé « Réalisation d'un château d'eau équipé d'une pompe solaire à Takalout. »

Sur place, des échanges avec les représentants des communautés locales et des ONG partenaires, le Cadre d'Etude de Recherche et de Concertation (CERCA) et la Nouvelle Vision pour le Développement (NVD), ont eu lieu sur les difficultés rencontrées lors de la réalisation



de ces projets. Une occasion également pour les responsables de ces localités d'exprimer, de vive voix, leur satisfaction pour tous les efforts fournis par la MINUSMA en faveur des populations. Selon eux, la réalisation de ces projets, « répondent aux vrais besoins des communautés et contribuent indubitablement au renforcement de la cohésion sociale. » Ces partenaires ont, en outre, exprimé le besoin de continuer à être accompagnés dans la mise en œuvre d'autres projets générateurs de revenus, vecteurs essentiels pour un retour à la paix dans ces zones.

L'ÉPINEUSE QUESTION DE LA GESTION DE L'EAU...

De fait, la région de Kidal est une zone désertique où la gestion des ressources hydrauliques a toujours été source de conflits entre les différentes communautés. Le secteur de Takalout est une zone de forte concentration de pasteurs dans la commune urbaine de Kidal. Elle a également accueilli de nombreux nomades provenant des localités avoisinantes comme Koniba, Edjerere,

Eferere, Tassik et Kanaye, mais aussi originaires de contrées plus lointaines de la région de Ménaka, d'où un risque latent de conflits. Pour aider à réduire ces risques, la MINUSMA a habilité et équipé une pompe solaire à Takalout, afin de faciliter l'accès à l'eau pour les populations et les éleveurs nomades. Toujours à Takalout, la Mission a rencontré les représentants des populations autour du puits équipé d'un château d'eau et d'une installation solaire. Une réalisation de la MINUSMA d'un montant global de 14 millions de Francs CFA.

La Cheffe de la section Stabilisation, Mme Loubna Benhayoune s'est réjouie d'avoir pu constater non seulement la qualité des ouvrages réalisés, mais surtout de mieux apprécier le rôle que ceux-ci jouent dans la stabilisation et la cohésion sociale au sein de ces communautés nomades. Elle a ainsi exhorté les populations bénéficiaires à prendre soin de ces infrastructures et réitéré l'engagement du leadership de la Mission à accompagner toutes les initiatives de paix et de renforcement de la cohabitation entre les différentes communautés de la région de Kidal.



COMMUNIQUÉS

22 NOVEMBRE

**COMMUNIQUÉ DE LA VINGT-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD (CSA)
BAMAKO, 12 NOVEMBRE 2018**

Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) a tenu sa vingt-neuvième session à Bamako, le 12 novembre 2018, en application des dispositions du chapitre 19, en ses articles 57 à 62 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et de son règlement intérieur.

Cette session a porté sur la mise en œuvre de la feuille de route du 22 mars 2018, la présentation des rapports des sous-comités thématiques, les avancées en matière d'inclusivité, notamment des femmes, et la présentation du deuxième rapport de l'Observateur indépendant.

Le Gouvernement a informé le Comité, au nom des Parties maliennes, de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du 22 mars 2018. Sur le plan politico-institutionnel, le Gouvernement a indiqué que la mise en place des autorités intérimaires se poursuivait et que des termes de référence avaient été établis afin de renforcer les capacités de ces dernières. Le Comité a demandé à ce que des précisions chiffrées relatives aux progrès en matière de mise à disposition des moyens humains et financiers aux autorités intérimaires soient présentées lors de la prochaine session. S'agissant du découpage territorial, le Gouvernement a indiqué que les mouvements signataires auraient souhaité être consultés sur l'avant-projet avant les concertations régionales, censées débuter le 13 novembre et s'est engagé à ce que cette réforme soit élaborée sur la base d'un consensus national.

Concernant les dispositions relatives aux questions de défense et sécurité, le Gouvernement a informé le Comité que le processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR)-Intégration accéléré des éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination 'MOC' de Gao, Tombouctou et Kidal avait débuté le 6 novembre, mais qu'un déficit de communication avait retardé sa mise en œuvre. A ce titre, des missions tripartites vont être dépêchées sur le terrain afin de remédier à la situation actuelle. Le Gouvernement a également informé le Comité de la tenue d'un atelier de haut niveau sur la réforme du Secteur de la Sécurité prévu début décembre. Cet atelier portera sur l'armée reconstituée, la police territoriale, les unités spéciales ainsi que les questions en suspens en matière de DDR. Le Comité a déploré l'absence d'avancée notable en matière de fourniture d'armes lourdes par les mouvements signataires et de progrès relatif au marquage des véhicules.

Eu égard aux dispositions en matière de développement économique, social et culturel, le Gouvernement a indiqué que le cadre institutionnel et organisationnel du Fonds de Développement Durable (FDD) avait été finalisé. Dans le cadre de ce dossier, les parties maliennes effectueront des voyages d'études et de capitalisation en Chine et en Norvège d'ici la fin du mois de novembre. Le Comité a pris note des inquiétudes exprimées par les mouvements signataires quant aux dépenses engagées par le FDD avant l'instauration de ses organes de gestion et de leur demande de conduire un audit comptable dudit fonds.

S'agissant des questions liées à la réconciliation, à la justice et aux questions humanitaires, le Gouvernement a

informé le Comité de l'organisation de réunions mensuelles avec les acteurs humanitaires dont la prochaine portera sur les défis de l'éducation.

En matière d'inclusivité, le Comité a demandé que cette question soit discutée lors de la prochaine réunion hebdomadaire du cadre de concertation entre les parties maliennes. Quant à la participation des femmes à la mise en œuvre de l'Accord et plus largement dans le processus de paix, le Comité a décidé d'établir un groupe de travail sous l'égide de la MINUSMA et de l'Union européenne destiné à formuler des recommandations concrètes et pratiques.

L'Observateur indépendant a présenté son deuxième rapport, mettant en exergue les obstacles persistants à la mise en œuvre de l'Accord. Le Gouvernement a proposé que les recommandations dudit rapport soient discutées entre les parties maliennes lors de la prochaine réunion de concertation, y compris la question du renouvellement du mandat de l'observateur indépendant.

La prochaine session du CSA se tiendra les 17 et 18 décembre 2018, conformément au calendrier prévisionnel retenu.

28 NOVEMBRE

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT - CÉRÉMONIE DE SIGNATURE OFFICIELLE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT DE LA BELGIQUE AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT AU MALI VIA LA MINUSMA

Bamako, le 28 novembre 2018

Ce matin, l'ambassadeur du Royaume de Belgique au Mali, SEM Adrien THEATRE et le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Mali, SEM Mahamat Saleh ANNADIF ont signé un accord via lequel la Belgique donne deux millions d'euros (1.3 milliards FCFA) au Mali via le Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la Paix et la Sécurité au Mali, pour le financement d'activités au Nord du Mali et à Mopti.

Cet argent financera en particulier le redéploiement des forces de sécurité et de défense (FSD) maliennes au Nord et au Centre du Mali, grâce à l'appui de la composante police de la MINUSMA (UNPOL). Il s'agira notamment d'équiper les forces maliennes en infrastructures et en équipement non légal, pour qu'elles puissent faire leur travail au profit des populations de ces régions dans les meilleures conditions possibles. Des formations sont également prévues (notamment sur le respect des droits humains) tandis que la mise en place d'une police de proximité, travaillant au plus près des Maliens et des Maliennes, sera encouragée. Ainsi que le rôle des éléments féminins au sein des FSD. Cette nouvelle contribution de la Belgique au Fonds Fiduciaire s'inscrit dans le cadre de l'approche belge au Mali qui est globale et englobe les aspects diplomatiques, de développement et de défense. L'aide au développement belge, notamment au travers d'un soutien à l'ensemble du système des Nations Unies au Mali, profite au Mali, pays partenaire, depuis plus de trente ans (essentiellement via l'agence belge de développement Enabel).

La Belgique participe aussi au retour de la paix au Mali en y envoyant ses meilleurs hommes ainsi que du matériel comme ce fut notamment le cas durant le commandement de la Force de la MINUSMA par le Général de Division Jean-Paul Deconinck. Cette nouvelle contribution belge vise aussi à renforcer la coordination entre UNPOL et la mission européenne civile de formation des forces de sécurité maliennes (EUCAP Sahel Mali), à laquelle la Belgique contribue aussi en parallèle.

La Belgique continuera d'œuvrer pour la paix et le développement en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations Unies dès janvier 2019.

Il s'agit du deuxième appui belge au fonds fiduciaire de la MINUSMA, après une contribution de 1M EUR (656 millions FCFA) en juillet 2018 en faveur des droits de l'Homme, pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix (Accord d'Alger).

Pour rappel, le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de Sécurité (Résolution 2085 (2012)) afin de soutenir les efforts du Gouvernement du Mali à faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long-terme du pays, telles que le retour de l'autorité de l'Etat, la

promotion du dialogue national, la réforme du secteur de sécurité, la coopération régionale, les Droits de l'Homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et des projets socio-économiques. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie en sont les principaux bailleurs de Fonds.

28 NOVEMBRE

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT - LES PAYS-BAS APPORTENT UNE CONTRIBUTION D'ENVIRON 2 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS AU FONDS FIDUCIAIRE EN SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI

Bamako, le 28 novembre 2018

Les Pays-Bas renforcent leur participation au Fonds Fiduciaire en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali avec une contribution d'environ 2 millions de dollars américains. Cet appui s'est concrétisé au cours d'une cérémonie tenue ce 28 novembre 2018 au Quartier Général de la MINUSMA.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Mali, SEM Mahamat Saleh ANNADIF, a officiellement signé avec le Chef de Coopération des Pays-Bas et Chargé d'Affaires, M. Paul Tholen, une convention de financement d'un montant d'environ 2 million de dollars américains au Fonds Fiduciaire en soutien à la Paix et la Sécurité au Mali, administré par la MINUSMA.

Dans le cadre de l'appui du Gouvernement des Pays-Bas à la Paix et à la Sécurité au Mali, la nouvelle contribution néerlandaise sera dédiée au renforcement de la chaîne pénale au Nord du Mali.

SEM Mahamat Saleh ANNADIF a déclaré que « Les projets qui seront financés au travers de cette contribution permettront de s'assurer que les institutions judiciaires maliennes fonctionnent à pleine capacité pour répondre aux besoins des citoyens au Nord du Mali en matière de justice. Les Pays-Bas sont un promoteur international clé de l'état de droit et des droits de l'homme, et je suis très reconnaissant d'avoir l'occasion de le souligner encore une fois aujourd'hui.»

Il importe de rappeler que les Pays-Bas sont déjà engagés aux côtés de la MINUSMA par une contribution à la Force militaire (248 militaires) et à UNPOL (11 policiers) destinée à protéger les populations maliennes et soutenir la stabilité et la sécurité du Mali.

Le renforcement de la chaîne pénale à Tombouctou, Gao, Ménaka et Mopti a déjà été soutenu au travers d'une collaboration fructueuse entre la MINUSMA et les Pays-Bas depuis 2015. Cette nouvelle contribution des Pays-Bas viendra solidifier les acquis et renforcer la présence des institutions judiciaires dans d'autres localités du Nord du Mali. A travers le Fonds Fiduciaire, les Pays-Bas accordent également un appui crucial au processus de médiation et à la Commission de Suivi de l'Accord, et en faveur des droits de l'Homme, pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix (Accord d'Alger).

Pour rappel, le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de Sécurité (Résolution 2085 (2012)) afin de soutenir les efforts du Gouvernement du Mali à faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long-terme du pays, telles que le retour de l'autorité de l'Etat, la promotion du dialogue national, la réforme du secteur de sécurité, la coopération régionale, les Droits de l'Homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et des projets socio-économiques. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie en sont les principaux bailleurs de Fonds.

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME
10 DÉCEMBRE

TOUS LES ÊTRES HUMAINS

NAISSENT

LIBRES

ET ÉGAUX

EN DIGNITÉ ET EN DROITS

Article premier - Déclaration universelle des droits de l'homme

70 ANS DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME #STANDUP4HUMANRIGHTS



NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME HAUT-COMMISSARIAT



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

- <http://minusma.unmissions.org>
- facebook.com/minusma
- www.flickr.com/photos/minusma
- twitter.com/UN_MINUSMA
- www.youtube.com/minusma
- https://www.instagram.com/un_minusma



Bamako 106.6 MHz
Gao 94.0 MHz
Kidal 94.0 MHz
Menaka 94.0 MHz
Mopti 91.8 MHz
Tessalit 94.0 MHz
Tombouctou 92.6 MHz

